

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Vanessa Hamelin](#)

<https://www.cadre21.org/membres/ea46a378049caa11badc8e6a>

Date d'obtention : 2026-06-27 02:23:11

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Pour commencé, on discute avec la personne qui a fait le signalement et de rencontré la victime et les rassurer. Par la suite, on doit évaluer l'incident et remplir la grille d'évaluation pour déterminé l'amorce, la nature, l'intentions et l'étendu de la situation. Puis, vérifier l'information reçu en vérifiant s'il y a d'autre personne impliquer et au courant de la situation. Si oui, rencontrer ceux-ci un par un et remplir une grille d'évaluation avec chacun d'eux.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il est toujours important de suivre les étapes indiquées dans le guide sexto. Il est possible que l'élève dans cette situation ne nous disent pas toutes sur sa situation et que celle-ci peut revenir nous voir quelques jours après notre dernière rencontre, pour se confier.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

De ne pas pausé de question qui pourrait nuire à l'enquête du policier.